

PROJET PEDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



ALSH de FRONTON.



2022/2023

1. Présentation de la commune

- Fronton est le chef-lieu attractif et en plein essor d'un canton de 19 communes, du nord de la Haute-Garonne, il va jusqu'au nord de l'agglomération toulousaine ou encore jusqu'à Buzet-sur-Tarn. Il compte plus de 40 000 habitants en 2014.

- Notre ville située à mi-chemin entre Toulouse et Montauban bénéficie de la proximité de deux agglomérations. Elle compte aujourd'hui près de 6209 habitants.

Pôle de services du Nord Toulousain et principale commune de l'aire «AOP Fronton», Fronton a su se transformer en gardant le charme d'une petite ville et en préservant l'authenticité de son terroir.

La ville offre un environnement très agréable avec un bâti pittoresque de briques roses et une réelle qualité de vie au milieu des vignes.

- Le vignoble s'étend sur 2300 hectares et couvre 9 communes du département de la Haute-Garonne et 11 du département du Tarn et Garonne.

- La proximité d'Eurocentre et de l'axe Toulouse-Montauban a favorisé le développement de zones d'activités. De nouveaux terrains sont en cours de commercialisation.

Fronton offre plus d'une centaine de commerces variés, un très beau marché de plein vent le jeudi matin et un sous la Halle le dimanche avec des producteurs locaux, des professions libérales et des artisans en grand nombre ainsi qu'un grand choix de services.

- Notre ville dispose des services publics : gendarmerie, centre de secours et d'incendie, poste, trésorerie, déchetterie... Elle offre des équipements de qualité très appréciés par les familles.

Le service social y est très développé avec : un bureau de l'emploi, un Centre Communal de l'Action Sociale, des permanences sociales (CAF, MSA, CMU, MDPH, CMS, AMFPAD, CARSAT,...), et une mission locale, ainsi que des permanences juridiques (avocat), un Centre Médico-Psychologique et des services d'aide à la personne.

- Le tissu associatif de Fronton est constitué de 63 associations composées de 19 associations sportives, 7 associations culturelles, 19 associations de loisirs, 18 associations sociales et diverses.



➤ Les infrastructures

- Les écoles

Ecole et ALAE maternelle Balochan

Ecole et ALAE maternelle Joséphine Garrigues



Ecole et ALAE élémentaire Jean de la Fontaine

Ecole et ALAE élémentaire Marianne



- L'ALSH

Le centre de loisirs est situé rue de Balochan et a une capacité d'accueil de 120 enfants de 3 à 11 ans.

Dès l'entrée en 6eme ou dès leurs 11 ans, les enfants peuvent fréquenter le centre d'animation jeunesse de la ville.



➤ **Les équipements sportifs**

**Pistes d'athlétisme
et aires de saut et
de lancer de poids
et de javelots**



**Club de
Tennis**



**Complexe sportif
Mat**



**Hal
spor
Tisso**



Boulodrome



ate



Plateau multisports



➤ **Les équipements culturels et de loisirs**

Lac de Xeresa



Square Gauzy



Cinéma



Parc du Château de Capdeville et son aire de jeux



Médiathèque



Ludothèque



Espace Gérard Philippe



Maison des vins et du tourisme



2. Présentation de l'ALSH

**L'accueil de loisir est un service enfance municipal géré par LEC :
association Loisirs Education et Citoyenneté.**

Le lieu :

A-L-S-H
Rue de Balochan
31620 FRONTON

Les coordonnées sont :

☐ 06 30 04 92 59
@ enfance-fronton@lecgs.org

La période de fonctionnement :

Du mercredi 7 septembre 2022 au mercredi 5 juillet 2023.
Durant les petites et grandes vacances scolaires 2022-2023.

Les enfants :

Il y a quatre groupes d'âge

- « les marmottes » ont 3 et 4 ans ils font tous la sieste
- « les castors » en grande section et Cp constituent le groupe de 5-6 ans
- « les aventuriers » sont en ce1 et ce2 constituent un groupe de 6 à 8 ans
- « les kids » sont en cm1 et cm2 constituent un groupe de 9 à 11 ans

Les inscriptions se font via le portail famille BL enfance.

L'encadrement:

L'équipe d'animation est composée de deux directrices titulaires du BEATEP et BPJEPS qui se relaient toute l'année et d'une directrice adjointe titulaire du BAFD. Les animateurs sont stagiaires ou titulaires du BAFD suivant les effectifs des enfants accueillis.

Le taux d'encadrement des mercredis est de

- 1 animateurs pour 14 enfants (-de 6 ans)
- 1 animateur pour 18 enfants (+ de 6 ans)

Le taux d'encadrement des vacances est de

- 1 animateurs pour 8 enfants (-de 6 ans)
- 1 animateur pour 12 enfants (+ de 6 ans)

Des réunions se font régulièrement entre l'équipe de direction et l'équipe d'animation, d'une durée de 2h.

- 5h de réunion pour chaque période de vacances scolaires.

Elles permettent de réguler le fonctionnement et de mettre en place les plannings et des projets d'animation qui répondent au projet éducatif de la commune et de l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud.

Les horaires d'accueil des enfants :

Le mercredi : De 12h à 18h30

Les vacances : De 7h30 à 18h30

Les accueils sont possibles pour des départs ou des arrivées :

- Entre 11h30 et 12h00
- entre 13h30 et 14h00

Puis une ouverture des portes le matin de 7h30 à 9h30 puis le soir à partir de 16h30 jusqu'à 18h30.

Les locaux :

A l'école maternelle de Balochan, nous avons à disposition : 1 bureau et espace animateurs, 1 cuisine, 3 salles d'activités, la salle de motricité, 2 dortoirs, la cour avec préau, la cantine, et les toilettes. Puis à l'école élémentaire Jean de la Fontaine, nous avons 2 salles, la cour avec préau, une salle de motricité et les toilettes.



Le matériel :

Nous mettons à disposition tout le matériel pédagogique, ludique et sportif dont l'équipe a besoin pour atteindre les objectifs d'animations.

Le budget :

Nous possédons une enveloppe globale pour les activités sur toute l'année et qui est en fonction de l'effectif des enfants.

3. LES INCONTOURNABLES

Le matériel pédagogique :

Le matériel coûte cher, notre souci sera de le préserver au maximum en y prêtant une attention toute particulière :

- Être vigilant à une utilisation correcte du matériel.
- Le matériel doit être nettoyé et rangé après chaque activité (le rangement faisant partie de l'activité, il doit se faire avec les enfants).
- Ne rien laisser dehors dans les cours.
- Faire un inventaire du matériel pris en sortie.



Règlement

(cf : règlement intérieur de l'ALSH)

Généralités

- Les enfants ne sont jamais seuls tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
Lors des beaux jours, casquettes et chapeaux sont obligatoires à l'extérieur.
Apprendre aux enfants à gérer leurs affaires (en prendre soin, les accrochées au portemanteau, ne rien laisser traîner, ne pas égarer ses vêtements).
Ne pas utiliser le matériel de l'école (à part si nous y avons été autorisés).
Porter une attention toute particulière au respect des infrastructures (murs, cour, jeux extérieurs, mobilier) et des plantations.

Tout matériel déplacé devra être remis à sa place en fin de journée.

- **Veiller à garder le centre propre et rangé.**

Sorties

- Préparer la sortie avec la fiche prévue à cet effet quelques jours avant.
- **Etre à l'heure pour le départ.**
- Compter régulièrement les enfants : en montant dans le bus, à chaque regroupement... (cf : fiche protocole bus)
 - Laisser au centre la liste des enfants partis en sortie communiquer avec la direction sur chaque temps de la journée.

L'animateur désigné responsable de la sortie par la direction devra :

- S'informer auprès des prestataires pour connaître les consignes de sécurité propres aux lieux : les respectées et les faire respecter.
- Se présenter auprès des autorités compétentes.
- En arrivant sur le lieu, donner les consignes, indiquer les délimitations aux enfants et autres animateurs du groupe.
- Laisser les lieux propres.
- Vérifier qu'aucun vêtement et aucun matériel ne soit oubliés sur place.
- Contrôler l'heure et dire au chauffeur de bus l'horaire du retour afin de ne pas être en retard le soir au centre pour les parents.

L'infirmierie

- **Dédramatiser le passage à l'infirmierie.**
- Consigner tous les soins effectués dans le cahier d'infirmierie (sans oublier de consulter la fiche sanitaire de l'enfant avant d'effectuer les soins).
- Informer l'équipe de direction suivant la gravité des symptômes.
- Informer les parents de l'enfant concerné au moment de l'accueil du soir.

Portable

- L'utilisation du téléphone portable doit être raisonnable et en aucun cas personnelle. Demander la permission à la direction de l'utiliser pour raison pédagogiques. (recherche tuto, jeux divers ou musique)



Pauses

- Le temps de pause de 20 minutes est obligatoire et **doit** se prendre dans le lieu défini par la direction. En cas d'abus la direction se réserve le droit d'imposer le créneaux à chacun.

Cigarette



Il est interdit de fumer ou vapoter dans l'enceinte des locaux collectifs (loi Evin).

- Ne pas fumer à la vue des enfants.
- Jeter ses mégots aux endroits appropriés.

4 - Les objectifs pédagogiques.

Les objectifs pédagogiques répondent aux orientations fixées par le projet éducatif de territoire.

Plusieurs axes ont été choisis pour la période 2022-2025 :

- ✓ **Inclusion & Handicap** : Répondre aux besoins de garde des parents tout en offrant un accueil de qualité aux enfants à besoin spécifiques.
- ✓ **La Citoyenneté et le développement durable pour les citoyens de demain** : Favoriser le vivre ensemble et l'animation de la vie locale.
- ✓ **Accueil pour tous et accès équitable dans le domaine sportif et culturel en favorisant le partenariat local** : Contribuer à l'épanouissement des enfants à travers la pratique d'activités de loisirs, culturelles et sportives.
- ✓ **L'enfant et le numérique** : Contribuer à sensibiliser les enfants au travers de pratiques, interventions liées à l'utilisation des médias.
- ✓ **La place des familles** : Favoriser l'implication des familles lors des temps de loisirs.

4. Les objectifs spécifiques.

Inclusion & Handicap

- Respecter le rythme de l'enfant et être à son écoute
- Aménager les espaces dans une dimension inclusive
- Veiller à assurer un accueil de qualité pour les enfants en situation de handicap

Les moyens :

- ✓ Mettre en place des routines, rituels afin de faciliter les repères des enfants
- ✓ Laisser à disposition des lieux et outils ressources en fonction des besoins : cabane à émotions, matériel sensoriel
- ✓ Aménager les lieux régulièrement de manière évolutive dans l'année afin de créer une ambiance favorable : murs sensoriels (transitions)
- ✓ Mettre en place des fiches de suivi (transmission) pour les enfants aux besoins particuliers (ALSH - Familles - CMPP - ALAE)

La citoyenneté et le développement durable

- Permettre à chacun de s'impliquer dans la vie quotidienne du centre.
- Permettre à chacun de vivre des moments d'échanges sportifs, intergénérationnels et culturels.
- Sensibiliser les enfants au respect de leur planète

Les moyens :

- ✓ Conseil d'enfants. Groupe de discussion / création d'un court-métrage
- ✓ Encourager la solidarité et l'entraide.
- ✓ Rangement collectif.
- ✓ Responsabiliser les enfants à la cantine le midi, (entraide entre petits et grands) et sur l'anti-gaspi (donner les restes aux animaux, associations)
- ✓ Préparation des goûters pour tous les enfants.
- ✓ Partenariat avec le CAJ : "pour une ville propre"
- ✓ "Un an : un arbre" : campagnes de plantation d'arbres (sensibilisation à l'écologie).

**Accueil pour tous et accès équitable
dans le domaine sportif et culturel**

- Favoriser la coopération, l'entraide par la pratique d'activités physiques et culturelles
- Favoriser le "Hors les Murs" et faciliter les partenariats locaux

Les moyens :

- ✓ Partenariat avec les associations sportives locales, artistes, fermes et vignobles, ludothèque, médiathèque, maison de retraite
- ✓ Initiation à un sport différent les mercredis sur chaque cycle.
- ✓ Prévoir des après-midis "découvertes" : nouvelles pratiques
- ✓ Mettre en place des "challenges" de pratique artistique en lien avec les associations locales : les artisans locaux
- ✓ Mettre en place des activités intergénérationnelles de type "marche active".
- ✓ Mettre en place un répertoire : associations / activités

L'enfant et le numérique

- Sensibiliser les enfants aux pratiques liées aux médias

Les moyens :

- ✓ Visionnage film et programmation d'intervenant (associations spécialisées, police) sur les risques des écrans
- ✓ Mettre en place des groupes de discussion / débats ("la petite pause") : esprit critique médias / Création d'affiches de sensibilisation
- ✓ Projet photo, vidéo.
- ✓ Ateliers d'éducation aux médias (kids) - projet passerelle CAJ

La place des familles

- Favoriser l'implication des familles lors des temps de loisirs

Les moyens

- ✓ Mettre en place des portes ouvertes : expositions photos, créations, projets des enfants
- ✓ Prévoir des parents volontaires : sorties, visites "hors les murs"
- ✓ Mettre en place des ateliers parents-enfants
- ✓ Mettre en place des événements favorisant le partage : soirées jeux, auberges espagnoles, après-midis récréatives, journées olympiades
- ✓ Mettre en place des reportages photos : Visibilité sur les activités

5. Fonctionnement de l'ALSH le mercredi.

- L'équipe d'animation arrive à 11h30 pour récupérer les enfants inscrits sur les groupes scolaires de la ville. Ils sont rapatriés en bus ou à pied jusqu'au centre de loisirs.
- Le temps du repas se divise en 2 services :
 - 12h00 à 12h45 sur un service (maternels)
 - 13h - 13h45 sur le service élémentaire
- Les tous petits vont à la sieste avec un endormissement organisé par l'animatrice. Ils se réveillent ensuite naturellement entre 15h et 16h.
- Les plus grands jusqu'à 14h ont un temps calme avant les animations.
- A 14h30 les animations par groupe se déroulent jusqu'à 16h.
- A 16h est distribué un goûter acheté ou confectionné au centre.
- Puis de 16h30 à 18h30 les animateurs proposent : de terminer des créations, des jeux sportifs suivant les envies des enfants et une personne se détache pour être disponible durant l'accueil des familles.

6. Fonctionnement de l'ALSH durant les vacances.

- Les enfants inscrits sont accueillis le matin de 7h30 à 9h30 sauf les jours de sortie où les horaires sont parfois modifiées.
- Dès 9h30, les enfants sont répartis par groupe d'âge. Les animations de la journée sont alors proposées.
- Le temps du repas est de 12h à 13h.
- Les tous petits vont à la sieste avec un endormissement organisé par l'animatrice. Ils se réveillent ensuite naturellement entre 15h et 16h.
- Les plus grands ont un temps calme jusqu'à 14h.
- A 14h les animations par groupe d'âge se déroulent jusqu'à 16h.
- A 16h est distribué un goûter acheté ou confectionné au centre.
- Puis de 16h30 à 18h30 les animateurs proposent : de terminer des créations, des jeux sportifs suivant les envies des enfants et une personne se détache pour être disponible durant l'accueil des familles.

Le temps calme

Les enfants sont répartis en plusieurs groupes. Des lectures d'histoires et de la relaxation sont mises en place. Des jeux calmes de ludothèque sont également proposés.

De plus pour les plus grands, des fils conducteurs comme : tours de magie ou discussion autour d'une démonstration d'expériences scientifiques sont organisés.

Le temps d'animation

L'enfant est libre dans ses choix, il peut ou non participer à une activité proposée.

L'équipe d'animation est à l'écoute des souhaits de l'enfant et met tout en œuvre pour répondre le mieux possible à ses attentes dans le cadre d'activités de groupe.

Des projets d'animations sont proposés tout au long de l'année (activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques, expressives, culinaires et de jardinage).

Des sorties en partenariat avec la maison de retraite, les associations ou les commerçants de la ville... sont mises en place tout au long de l'année.

Durant les vacances scolaires, des sorties en bus sont proposées pour des activités spécifiques, des visites de nouveaux sites ... des intervenants également font des animations qui nécessitent du matériel particulier que ne possède pas le centre.

METTRE EN ŒUVRE LA VIE EN COLLECTIVITE TOUT EN RESPECTANT L'INDIVIDUALITE DE CHACUN.

L'équipe d'encadrement doit accorder une place centrale à l'enfant, et mettre en place un environnement sécurisant afin de favoriser son intégration, sa socialisation et son autonomie.

- L'enfant a besoin de relations privilégiées avec l'adulte, celui-ci doit être suffisamment attentif pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant.
- Nous devons considérer l'enfant comme une personne avec une histoire, des besoins, des désirs et des capacités, l'adulte doit le reconnaître en tant que tel et l'accepter dans ses différences.
- L'enfant ne doit pas subir le poids de la collectivité mais apprendre à y vivre en y étant acteur de ses loisirs. Nous devons pouvoir identifier ce qui fait l'originalité de chaque enfant et la contribution qu'il apporte au sein du groupe.
- Nous devons être suffisamment à l'écoute de chacun afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant

7. L'animateur à un rôle d'éducateur:

- Il doit assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. Pour cela, il devra être responsable, avoir une tenue et un langage adapté. Il devra respecter l'enfant en tant qu'individu à part entière, le rassurer, le protéger...
- Il doit être à l'écoute, se rendre disponible et s'adapter en fonction de l'âge et du rythme de l'enfant qu'il encadre.
- Il sera aussi amené à jouer un rôle de médiateur entre les enfants, il devra être tolérant tout en faisant preuve d'autorité.
- Enfin, il doit être ponctuel avoir l'esprit d'équipe, être souriant et dynamique et savoir se remettre en question.



8. Le directeur à un rôle de formateur :

- Il doit être ponctuel et veiller à respecter et faire respecter les règles de vie du centre.
- Il doit être cohérent et responsable. Pour cela il devra être à l'écoute de son équipe, des enfants et des parents.
- Il doit savoir se rendre disponible et avoir un rôle de médiateur pour les enfants et les animateurs.
- Il doit être bien organisé et responsable afin de veiller au bon déroulement du séjour. La communication est importante tant au niveau de l'équipe que des différents partenaires (parents, collectivité, associations partenaires...).
- Il doit être dynamique et enthousiaste afin de communiquer une attitude positive au sein de son équipe.



7h30 : ouverture du centre.

De 7h30 à 9h30 :

Accueil des parents par un animateur à l'entrée du centre (tablette) de chaque côté Maternelle et élémentaire.

9h30 :

Fermeture des portes, point sur les effectifs et retour au bureau des chiffres. Explication de la journée, puis début des animations.

11h30 :

Retour au calme. Temps d'accueil jusqu'à **12h**.

12h : Temps de repas

Selon les effectifs, les horaires peuvent être modifiés.
Les enfants peuvent aussi manger dehors en été.

Après-midi

13h00 :

Sieste, temps calme. **13h30** : accueil.

14h00 :

Fermeture des portes et début des animations.

16h00 :

Réveil naturel des derniers enfants maternelles et goûter commun.

16h30 :

Accueil des parents par un animateur de chaque côté Maternelle et élémentaire qui pointe et appelle chaque enfant à l'aide d'un talkie walkie.

ATTENTION A TOUS ETRE A L'ECOUTE SUR CE TEMPS LA !

18h30 : fermeture du centre.

9.L'évaluation.

La participation des enfants et l'ambiance jour après jour, nous permet de savoir si notre fonctionnement est adapté.

Des groupes de discussion sur chaque tranche d'âge sont menés à chaque période afin de recenser l'avis des enfants.

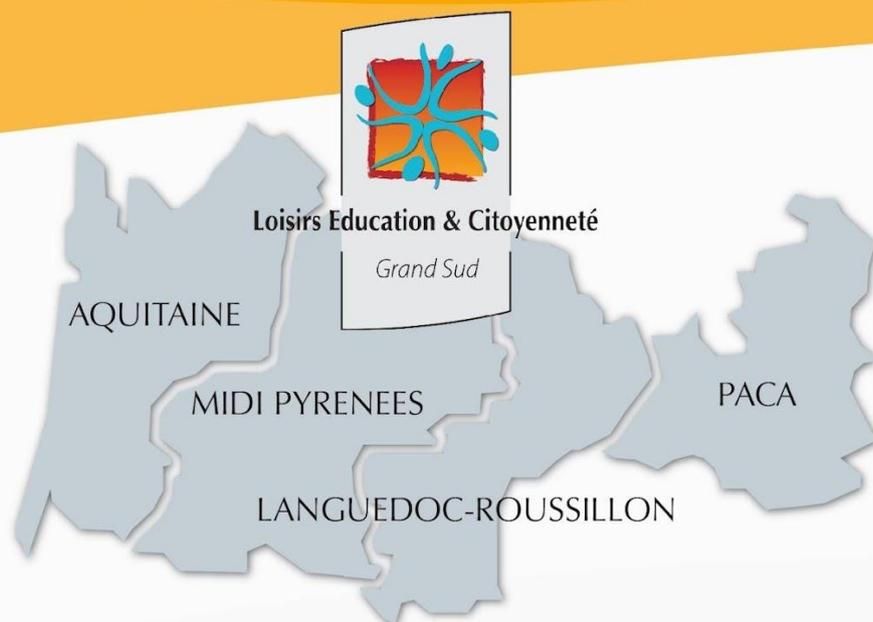
Réunion d'équipe et évaluation :

Les mercredis, des réunions de préparation et de régulation s'effectuent tout au long de l'année scolaire. Le bon fonctionnement du centre, l'élaboration des plannings, la rédaction de projets et de bilans sont à l'ordre du jour.

Lors des vacances scolaires, en plus des réunions de préparation, environ 5h par petites vacances et 7h pour l'été, chaque semaine, une réunion de bilan est menée afin de parfaire au bon fonctionnement général.

Puis un bilan individuel des animateurs sera fait afin de permettre à chacun de s'auto évaluer. Cela leur permet de continuer ainsi dans leurs futurs postes ou de se remettre en question en prenant en compte les conseils des directeurs.

Une évaluation est toujours constructive d'un point de vue personnel et permet à chacun de progresser.



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44
www.loisireduc.org - contact@loisireduc.org

